



**LA DIRECTION DES FINANCES ET DU CONTRÔLE DE GESTION
RECRUTE**

**UN CHARGE DE MISSION SECTEUR REGIES CENTRALISEES RECETTES
(H/F)**

(Cadre d'emplois des Rédacteurs - catégorie B)

Au sein de la Direction des Finances et du Contrôle de Gestion et sous la hiérarchie du responsable de la régie centralisée, vous assurez la poursuite de l'optimisation des régies centralisées et vous êtes en charge de la régie de recettes du CCAS, et au besoin des tâches quotidiennes de la régie de recettes de la Ville.

Activités principales

- Réaliser des études ponctuelles et être force de proposition pour permettre l'optimisation de tous les secteurs ;
- Participer activement à la définition et à la tenue de tableaux de bord et en faire l'analyse ;
- Dans un rôle de mandataire suppléant en l'absence ou en cas d'empêchement du Régisseur titulaire de la régie de recettes de la Ville :
 - o Assurer la facturation et la génération du prélèvement de la Ville,
 - o Avec un délai d'expérience, gérer la comptabilité et la tenue des comptes bancaires ;
- Assurer l'ensemble des tâches afférentes au rôle de régisseur titulaire pour la régie du CCAS.

Par ailleurs, certaines tâches de guichet doivent être assurées en cas d'absence ou d'empêchement de l'agent d'accueil :

- Accueillir les usagers pendant les heures d'ouverture au public de la régie,
- Assurer les encaissements (espèces, chèques, CB guichet et internet, CESU...),
- Gérer les réclamations,
- Traiter les impayés,
- Assurer le classement et l'archivage.

Profil

Diplômé d'un BTS ou Bac +3 en comptabilité, vous maîtrisez les outils informatiques (Pack office, Civil finances, Concerto et Implicit serait un plus apprécié). Vous avez une première expérience dans l'environnement financier des collectivités territoriales (M14, M22). Force de proposition et rigoureux, vous êtes à l'aise avec les chiffres et vous possédez de grandes qualités relationnelles.

Lieu

Basé au centre administratif de Saint-Germain-en-Laye (situé à 10 min. du RER ligne A et de la gare routière).

Rémunération

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS.

**Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par courrier ou mél à :
Monsieur le Maire**

recrutement+regie@saintgermainenlaye.fr